



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel – CROUZET Eric – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe – PACALON Didier – PRIEUR DREVON Marie-Hélène

Excusés : MOUNIER Marie-Laure –

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : PRIEUR DREVON Marie-Hélène

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance 3 JUILLET 2020

FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

Conformément à l'article L 2123-12 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal alloue pour la formation des élus une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 2 % du montant annuel des indemnités des élus, soit 344.00 €

LES REGLES DE PRESENTATION ET D'EXAMEN DES QUESTIONS ORALES

A défaut de règlement intérieur, non obligatoire pour les communes de moins de 1 000 habitants, le conseil municipal fixe les règles de présentation et d'examen des questions orales suivantes :

- La question orale doit être présentée par écrit au maire dans un délai de 48 heures francs minimum avant le conseil municipal
- Le maire répond oralement en fin de séance du conseil municipal et par écrit à l' élu. Le nombre de questions n'est pas limité
- Le temps consacré aux questions orales sera de 30 minutes maximum

TRAVAUX VOIRIE

Le conseil municipal valide les travaux de réfection d'un tronçon de la Route de Combelonge estimés à 12 310.22 € HT

DEPLACEMENT CHEMIN D'EXPLOITATION

Un propriétaire demande que la commune déplace en limite de sa propriété un chemin d'exploitation partageant sa parcelle

Le conseil municipal accepte de déplacer ce chemin à condition que :

- le propriétaire crée à ses frais une parcelle cadastrale correspondant à l'emprise foncière du futur tracé
- les dimensions, notamment la largeur, soient à minima équivalentes au chemin existant
- les frais de géomètre soient à la charge du propriétaire
- le propriétaire cède gracieusement à la commune la parcelle créée

DENOMINATION SALLE DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAIRIE

Le maire demande au conseil municipal de réfléchir à un nom pour la salle du rez-de-chaussée de la mairie Toute proposition est la bienvenue.

QUESTIONS DIVERSES

- Maison des activités : Les travaux de rénovation extérieurs se terminent : rénovation du bardage et des seuils, peintures des ouvertures, débroussaillage et abattage des arbres...

Prochainement, la porte du garage sera changée et les souches dans le talus seront enlevées. Les éléments extérieurs et la charpente devront être traités. Des devis sont à l'étude.

Ces travaux sont financés au titre de la DETR à hauteur de 49.54 %

- Appartements communaux : Des travaux de peinture (portes et fenêtres) et électricité ont été entrepris dans les 3 appartements communaux.
- Questionnaire : Un questionnaire va prochainement être adressé aux administrés de la commune afin de connaître leurs attentes et leurs besoins
- Salle du Belvédère : Il est proposé au conseil municipal de modifier la grille tarifaire des locations de la salle du Belvédère. Une démarche commerciale est à l'étude afin de relancer les locations lorsque la situation sanitaire le permettra pour amortir les investissements réalisés.
- Les après-midis du jeudi : Afin de permettre le respect de la distanciation physique, la commune mettra à disposition la salle du Belvédère pour les rencontres du jeudi après-midi.
- Sentier découverte et animations : Véronique Degoul travaille sur la création d'un sentier pédestre sur le thème de la découverte du patrimoine et sur des animations organisées sur la nouvelle place du village
- Arbre à livres : La commune a reçu une proposition d'installation d'un arbre à livres. Le conseil municipal décide de le mettre dans le local pour randonneurs, reste à le fabriquer.
- Année 2022 : En 2022, la commune fêtera ses 150 ans. Le maire propose d'animer le village à cette occasion
- Décorations de Noël : La commune va acquérir de nouvelles décorations de Noël pour un budget d'environ 1 000 €
- Dates :
 - o Samedi 3 octobre :
 - Entretien de la VC n°5 (De la maison Garnier à Platespinat)
 - Coupe des branches au niveau de la VC n°4 sous la lagune
 - Dépose des décorations estivales
 - o Samedi 7 novembre : Pose des barrières à neige et des illuminations